



**Rapport d'activités
2011**

Rapport annuel 2011 asbl Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri, *la Strada*
Avenue Louise 183 - 1050 Bruxelles
T: 02/880 86 89
www.aideauxsansabri.org

Bruxelles, 2012

Dit verslag is beschikbaar in het Nederlands op aanvraag via info@lastrada.irisnet.be

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	4
LE CENTRE D'APPUI AU SECTEUR BRUXELLOIS DE L'AIDE AUX SANS-ABRI EN RÉSUMÉ	5
QU'AVONS-NOUS RÉALISÉ EN 2011?	7
A. Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri	7
1. Concertation bruxelloise de l'aide aux sans-abri	7
<i>Groupe de travail "Shna"</i>	7
<i>Groupe de travail "Adil"</i>	7
<i>Groupe de travail "Passerelle vers le secteur de l'aide aux personnes handicapées"</i>	8
2. Dossiers traités	8
<i>Le recueil central de données</i>	8
<i>Hiver</i>	9
<i>Espace de parole</i>	12
<i>Groupe de travail "Espaces publics"</i>	16
<i>Asile et migrations</i>	16
3. Diffusion d'informations	17
4. Partenariats, mandats	17
<i>Hope (Homeless People) in stations</i>	17
<i>Conseil consultatif</i>	18
<i>« La majorité un passage redouté »</i>	19
<i>Le Réseau Nomade</i>	19
<i>Le Réseau Smes</i>	19
5. Rencontre du secteur, interventions à des congrès, colloques, journées d'études.....	20
<i>Activités externes: réunions, lieux de concertation</i>	20
<i>Participation à des colloques ou ateliers:</i>	20
B. Aide sociale aux justiciables	21
Introduction	21
1. Structures de coordination	22
<i>Une conférence interministérielle de l'aide aux justiciables sur Bruxelles</i>	22
<i>Un Comité de concertation relative à l'aide aux justiciables sur Bruxelles</i>	22
<i>Le poste de coordinateur</i>	22
2. Réalisations	22
<i>Réalisations et activités de la coordination des services d'aide aux justiciables</i>	22
<i>Initiatives et réalisations communes des coordinateurs des communautés (COCOM, communauté française, communauté flamande et autres services) avec le soutien des directions des établissements pénitentiaires</i>	23
<i>Transversalité et collaboration avec d'autres institutions</i>	24
CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES POUR 2012	25
ABRÉVIATIONS	26
ANNEXES	28
<i>Dates des réunions du conseil d'administration</i>	28
<i>Dates des réunions de l'assemblée générale</i>	28
<i>Calendrier des Espaces de parole 2011</i>	29
<i>Schéma Concertation Communautés-Justice</i>	30

INTRODUCTION

La Strada regroupe en son sein le centre d'appui au secteur bruxellois de l'aide aux sans-abri et la coordination de l'aide aux justiciables.

Le centre d'appui met à disposition de qui désire travailler sur la problématique du sans-abrisme en Région de Bruxelles-Capitale, les outils qui permettent d'évaluer la situation sur le terrain et de percevoir les besoins prioritaires pour pouvoir y répondre au mieux.

En 2011 a été franchie une étape importante puisque deux nouveaux outils ont été fournis à cette fin.

D'une part, nous avons effectué une évaluation du dispositif hivernal, dans laquelle nous avons fait une série de recommandations pour les dispositifs à venir.

D'autre part, nous sommes parvenus à récolter pour la première fois des données pour la quasi-totalité des services d'hébergement agréés en Région de Bruxelles-Capitale et cela indépendamment de leurs pouvoirs de tutelle.

Le fait de disposer petit à petit d'une série d'outils (une concertation régionale, des Espaces de parole, un dénombrement et un recueil central de données, ...) et de publications (le dépliant 'sans-abri – des adresses', le rapport d'évaluation du dispositif hivernal,...) a par ailleurs permis à la Strada d'être plus visible cette année, notamment à travers des interventions lors de rencontres du secteur ainsi que lors de diverses journées d'étude.

Sur le terrain, la situation est pourtant loin d'être rose. La pauvreté est incontournable et les moyens pour la combattre limités. En parallèle, différentes formes de privatisation de l'aide sociale, soumises à peu de contrôle et de coordination, semblent prendre de l'ampleur. Les inégalités, l'incapacité à faire assurer le minimum d'accueil humanitaire de demandeurs d'asile, peuvent décourager travailleurs et militants, confrontés au quotidien à la détresse des personnes et familles en recherche de logement.

Nous voulons donc également profiter de ce rapport pour remercier les très nombreux partenaires, publics et associatifs, qui depuis 4 ans nous témoignent de différentes façons leur soutien, ainsi que toutes les personnes individuelles qui favorisent des collaborations et ce à tous les niveaux. Sans eux, aucun travail réalisé par la Strada n'aurait été possible.

Au niveau de la coordination de l'aide aux justiciables également, 2011 a été synonyme de la production de nouveaux outils, tel l'inventaire des services externes actifs dans les prisons bruxelloises ou la brochure à destination des familles et des proches de détenus pour les prisons de Forest, Berkendael et St-Gilles, réalisée en collaboration avec le CDCS. Bien entendu, ici aussi, ces outils, parmi d'autres, ne sont que la partie visible de tout un travail de concertation beaucoup plus vaste, réalisé en amont par la coordinatrice ensemble avec le secteur, les directions des établissements pénitentiaires, ses collègues coordinateurs des communautés et les responsables politiques, des différents niveaux de pouvoir.

LE CENTRE D'APPUI AU SECTEUR BRUXELLOIS DE L'AIDE AUX SANS-ABRI EN RÉSUMÉ

Qui sommes-nous ?

Le centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri "*la Strada*" est une asbl créée en 2007 à l'initiative de la Commission Communautaire Commune, qui la subsidie. Depuis 2009, *la Strada* comprend également la coordination des services d'aide aux justiciables.

Quelles sont nos missions ?

La Strada est mandatée pour apporter plus de cohérence dans le secteur diversifié de l'aide aux sans-abri, favoriser les articulations indispensables avec les autres secteurs pour mener des politiques de prévention et d'insertion durables (santé, logement, emploi, etc.) et soutenir les pratiques professionnelles des intervenants. Tout cela implique une connaissance fine des populations sans abri et de leur parcours. Les habitants de la rue ont une place dans le Centre d'appui via leur « Espace de parole », qui y est intégré.

La Strada a pour **finalité** d'améliorer l'aide aux personnes sans abri en région bruxelloise. Conformément à la note de politique générale du Collège Réuni en matière d'aide aux sans-abri de 2007, le Centre d'appui remplit essentiellement **3 fonctions**:

1. fonction d'observatoire: récolte et analyse de données, ainsi que recommandations
2. fonction de mise en réseau: faciliter la concertation dans le secteur et dans les politiques d'aide aux sans-abri
3. fonction de point d'info/helpdesk: information & sensibilisation

Conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Strada est composé de représentants du secteur et de représentants de cabinets ministériels régionaux. Le mandat des administrateurs ont été renouvelés lors d'une Assemblée générale extraordinaire. Tous ont renouvelé leur mandat, sauf Ria Willem. Le CA est désormais composé de:

- Luc Notredame du Cabinet de la ministre E. Huytebroeck, en qualité de président,
- Martine Motteux du Cabinet de la ministre B. Grouwels assure la vice-présidence,
- Christine Vanhessen, de l'A.M.A. (l'Association des Maisons d'Accueil et Services d'Aide aux sans-abri) assure les fonctions de trésorière et de secrétaire,
- les autres administrateurs sont Sophie Berlaimont du Cabinet du ministre E. Kir, Birger Blancke pour la Fédération Bico et Edwin Vanhollebeke pour le Regio-Overleg.

Au-delà de la gestion de l'asbl, les administrateurs ont entamé des réflexions de fond lors des réunions (dates en annexe), notamment en ce qui concerne la gratuité-anonymat-inconditionnalité de l'accueil des personnes sans abri ainsi que sur le dispositif hivernal et son évaluation.

Assemblée générale

L'Assemblée générale de la Strada est composée:

- des représentants des Ministres de la Région bruxelloise ou des instances communautaires;
- de représentants des fédérations et associations de structures d'aide aux sans-abri à Bruxelles;
- d'une personne représentant les usagers;
- d'un représentant de l'Observatoire de la Santé et du Social.

Deux assemblées générales ont eu lieu en 2011 (dates en annexe). Les Espaces de parole organisés par la Strada et la mission concernant le dispositif hivernal y ont été discutés.

L'équipe

L'équipe de base se compose de 4,7 ETP, dont 1 pour l'aide sociale aux justiciables.

L'équipe de la Strada a connu des changements en 2011: Sophie Molinghen a quitté la Strada au mois de mars et Laurent Van Hoorebeke a repris la fonction de direction en juillet, lorsqu'Olivia Dardenne a été engagée comme directrice-adjointe.

An Keymolen a rejoint l'équipe de mars à fin décembre pour assurer des fonctions administratives à mi-temps, dans le cadre du Maribel Social. Les autres membres de l'équipe sont: Jean-Louis Linchamps, responsable de l'Espace de Parole ; Isabelle Etienne, coordinatrice des services d'aide aux justiciables, définitivement engagée le 1^{er} février. Romain Liagre engagé jusqu'en mars pour suivre spécifiquement le déroulement de la période hivernale et réengagé en octobre.

L'équipe a fait face, fin octobre, au décès brutal de Michel Vande veegaete, responsable du système de recueil de données et du site web.

Enfin, nous avons également pu compter sur la collaboration du CDCS, et en particulier celle de Renaud Germain qui nous a de nombreuses fois aidé et dépanné. Nous les en remercions.

A. Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri

1. Concertation bruxelloise de l'aide aux sans-abri

La Concertation bruxelloise de l'aide aux sans-abri est un outil, parmi d'autres, pour la Strada. Il permet de réunir des acteurs (politiques, du secteur ou des secteurs connexes, des administrations), de les consulter et d'échanger avec eux sur différents sujets. Cette année, trois réunions étaient thématiques: une a été consacrée à la présentation des recommandations du jury de la conférence de consensus; lors de la réunion suivante, des initiatives bruxelloises en termes d'alternatives au logement ont été présentées et enfin, une réunion a été consacrée au dispositif hivernal.

A ce stade-ci, la Concertation reste principalement un lieu d'échange d'informations. Afin de vérifier si celle-ci répond toujours aux attentes des participants et du secteur, ainsi que pour améliorer son efficacité, une évaluation sera proposée début 2012 aux membres de la Concertation.

Dès la réorganisation de la Concertation, en 2009, des **groupes de travail** ont été mis sur pied. Ils rassemblent des partenaires de différentes organisations et traitent d'un sujet spécifique. Au fil des rencontres, les membres affinent leur réflexion pour arriver à un consensus, une note ou des recommandations communes.

Cette année, trois groupes de travail ont poursuivi leurs réflexions. Il s'agit des groupes "Passerelle vers le secteur de l'aide aux personnes handicapées", "Les structures d'hébergement non agréées" (SHNA) et "Les allocations de déménagement, installation et d'interventions dans le loyer" (Adil).

GROUPE DE TRAVAIL "SHNA"

Ce groupe de travail a été créé en 2009. En 2011, le groupe s'est réuni 5 fois. Après tout un parcours de recueil d'information, d'objectivation de données, de réflexion partagée et de deux moments d'échange publics consacrés au sujet, le groupe s'est attelé à faire une synthèse du travail réalisé et à formuler des recommandations, qui tiennent compte des avis des différents membres du groupe. Ce travail de synthèse et de rédaction fût plus laborieux que prévu. Le résultat final, une note reprenant notamment une série de recommandations, sera publié début 2012.

GROUPE DE TRAVAIL "ADIL"

En ce qui concerne le GT Adil, une réunion entre la Strada, le GT et l'administration au cabinet Doukeridis a eu lieu début 2011. Elle fait suite à la production d'une note de travail publiée en septembre 2010. Une difficulté rencontrée par les différents acteurs concerne l'estimation du nombre de bénéficiaires et donc des coûts liés aux éventuelles mesures d'élargissement. En ce qui concerne les maisons d'accueil, les données (de 2010) analysées dans le recueil central de données apporteront une estimation plus précise.

GROUPE DE TRAVAIL "PASSERELLE VERS LE SECTEUR DE L'AIDE AUX PERSONNES HANDICAPÉES"

Le projet Bruggenbouwer est une initiative de collaboration entre le secteur sans abri et le secteur "des personnes avec un handicap" autour du groupe cible "personnes sans abri avec une présomption de handicap".

Le mérite du projet est le suivant: rassembler les deux secteurs et les faire travailler concrètement ensemble autour du groupe cible; faire part et échanger les connaissances et le savoir-faire sur le "handicap" et la "méthode de travail"; chercher des moyens pour établir des liens de collaboration structurels.

Begeleid Wonen Brussel est le porteur du projet pour lequel un membre du personnel a été libéré en tant que responsable. La Strada a servi de relais vers le secteur de l'aide aux personnes sans abri et participe au comité de pilotage du projet.

Les activités principales se situent dans un groupe expérimental de travailleurs sociaux des deux secteurs, qui se réunit chaque mois et qui entretemps reste en contact par le biais de concertations avec les clients, consultations, co-guidance, orientation et aiguillage.

Une collaboration plus étroite avec le secteur francophone pour personnes avec un handicap (PHARE) est née et nous désirons la renforcer à l'avenir.

Au programme pour l'année prochaine : la réalisation d'un petit film qui présente le projet ainsi que l'organisation d'une journée d'étude.

Cela devrait contribuer à ce que l'expérience acquise ne se perde pas, mais plutôt puisse inspirer les deux secteurs concernés et même d'autres. Nous pensons ici plus en particulier au secteur de la santé mentale.

2. Dossiers traités

LE RECUEIL CENTRAL DE DONNÉES

Mission prioritaire de la Strada, le recueil central de données est un chantier commencé dès 2008. Durant les deux premières années, un état des lieux des différents systèmes d'enregistrement existants est réalisé et un outil informatique (Bru-reg) est développé pour l'ensemble des services d'hébergement de personnes sans abri reconnus par la COCOM (hormis le Samusocial).

Début 2011, une note cadre est rédigée par la Strada, à la demande d'acteurs de terrain. Elle reprend les objectifs du recueil central de données, un cadre éthique et déontologique, les variables collectées et la procédure de traitement des données.

Un groupe de travail, ouvert à tous, est constitué afin de garantir le respect des projets pédagogiques de chaque institution d'hébergement, la confidentialité des données et l'interprétation des résultats.

Durant l'été 2011, les données des différents systèmes d'enregistrement de données (Amastat, pour les centres agréés par la COCOF; Tellus/webreg, pour les centres agréés par la VG et Bru-reg pour les centres agréés par la COCOM) sont centralisées par la Strada. Les données des centres VG et COCOM sont ensuite rendues anonymes (les données Amastat sont anonymisées en interne, avant envoi à la Strada). Une fois intégrées dans une seule base de données, les variables ont ensuite été compilées pour obtenir des variables communes.

Après une première analyse descriptive à la Strada, les résultats sont présentés et discutés avec le groupe de travail, afin de veiller à une interprétation la plus juste possible des résultats. Après rédaction du rapport, celui-ci a été relu et validé par les membres du groupe de travail.

Perspectives pour 2012

- Faire connaître les résultats de 2010

Le rapport de ce premier recueil central des données sera publié début 2012. Nous veillerons à ce qu'il soit connu, par les acteurs de terrain et les responsables politiques. Une présentation publique est prévue fin janvier. Les professionnels du secteur, des secteurs partenaires, les responsables politiques ainsi que la presse seront invités.

Afin que les acteurs de terrain, ceux-là même qui encodent les données, puissent s'appropriier les résultats auxquels ils participent, la Strada organisera en collaboration avec les fédérations la présentation du rapport auprès de ceux-ci.

- Poursuivre le travail

Ce recueil central des données est une première étape d'un processus amené à s'améliorer. Il nous donne, pour la première fois, une image plus précise du flux de personnes hébergées en maison d'accueil ou centres d'urgence durant une année. Nous souhaitons obtenir une vision plus complète de l'offre des services pour personnes sans abri notamment, en recueillant les données relatives aux séjours de *tous les centres* d'hébergement agréés bruxellois.

Le travail sera par ailleurs poursuivi avec les membres du groupe de travail afin que les variables récoltées soient davantage définies et précisées.

Les autres services du secteur de l'aide aux personnes sans abri (travail de rue, centres de jour, habitat accompagné) seront par ailleurs consultés afin de voir comment les associer au recueil de données.

HIVER

La mission de la Strada concernant l'hiver 2010-2011 comportait 4 volets:

- centralisation et diffusion d'informations aux différents partenaires;
- préparation, animation et suivi d'un groupe de travail consacré à l'urgence hivernale;
- développement de recommandations à différents termes en matière de gestion de l'urgence et de l'hiver;
- communication autour du Dispositif hivernal bruxellois.

En 2011, nous avons poursuivi les trois dernières réunions du groupe de travail « hiver », dont les comptes-rendus détaillés se trouvent sur le site de la Strada.

Rappelons que les groupes de travail (GT) « hiver » avaient pour objectif de:

- réfléchir collectivement au fonctionnement, à l'amélioration du Dispositif hivernal (DH) de la région de Bruxelles Capitale;
- proposer des pistes de réflexion, idées, outils pour élaborer un DH régional;
- collecter la parole des différents acteurs autour du DH;
- informer le secteur du fonctionnement du DH 2010-2011 (ce n'était pas une mission initiale, mais cette fonction est apparue dès le 1er GT et, étant donné le peu d'informations diffusées autour du DH il était bénéfique que l'opérateur le fasse dans ce cadre).

En réalité, durant l'hiver 2011, nous avons travaillé sur deux temporalités:

D'une part, nous avons continué de consulter les plus anciens du secteur de l'aide aux sans-abri pour comprendre le fonctionnement des précédents dispositifs hivernaux bruxellois, et tenter d'avoir des éléments de comparaison/évolution (lieux, personnels, qualités des places, bâtiments, etc.).

D'autre part, certaines situations « urgentes » nous ont accaparés dans une série de réunions d'informations, de concertations, d'échange de pratiques, etc. Ce fut surtout le cas pour la situation au Centre de Communication Nord/CCN (voir rapport d'activités de la Strada 2010) ou celle des Indiens dans le quartier Querelle.

Des contacts réguliers ont également été entretenus avec les deux chercheurs/travailleurs sociaux de l'ASBL Diogènes dans le cadre de leur projet d'accompagnement au quartier d'Etterbeek où était située l'extension hivernale du Samusocial.

Si en 2010, la Plate-forme Informatrice de la Strada (PILS) fut proposée, présentée, discutée et réfléchi, c'est en 2011 que les premiers contacts concrets avec quelques acteurs du dispositif hivernal ont été pris, notamment le Centre Ariane et le Samusocial. Suite aux discussions sur ce sujet avec le groupe de travail « hiver », des rencontres dans les services ont été organisées avec M. Vande veegaete pour présenter la maquette du système à développer et obtenir l'accord verbal de participation à cet outil de communication.

La fin de la mission hiver fut consacrée à la finalisation, aux relectures et à la traduction du rapport d'évaluation et de recommandations pour le dispositif hivernal bruxellois.

Lors de l'hiver 2011-2012, une convention a été signée entre la Strada et le Collège réuni. Cette convention définit les missions de la Strada dans le cadre du dispositif hivernal:

1. Favoriser la bonne communication entre les différents acteurs du dispositif hivernal, notamment via la mise en place de la Plateforme Informatrice de La Strada (PILS).
2. Participer aux réunions du comité de direction du dispositif hivernal organisées par les cabinets, avec le Samusocial, au moins une fois par mois.
3. Evaluer le dispositif hivernal.

A celles-ci fut par la suite ajoutée celle concernant l'accueil en journée des personnes sans abri, c'est-à-dire:

1. Réaliser un état des lieux des centres, services et organisations qui offrent/pourraient offrir un accueil en journée, de leur fonctionnement, du type de population accueillie, des difficultés rencontrées, les besoins/attentes éventuels en termes de personnel, de locaux, de coordination jour/nuit, etc.
2. Si des conditions exceptionnelles exigent d'augmenter l'offre d'accueil en journée, de coordonner ce renforcement c'est-à-dire contacter et mobiliser les centres, services et organisations concernés et de veiller à l'articulation de leurs actions.
3. Informer le secteur sur le fonctionnement de ces différents services via notamment le site de la Strada et la PILS.

Quel est le bilan 2011 des trois premiers mois de la mission 2011/2012 (septembre-décembre)?

- **La PILS**

Dans le rapport sur la gestion de « l'urgence hivernale », deux recommandations concernant la communication autour du dispositif hivernal ont été émises:

« Recommandation n°4: Informer régulièrement, correctement et de manière transparente, le secteur de l'aide aux sans-abri du dispositif hivernal... »

« Recommandation n°11: Mettre en place la Plate-forme Informatrice de la Strada (PILS) à

partir de l'été 2011, suite aux rencontres avec les partenaires. Ceci de manière à régler les détails et à la rendre opérationnelle dès l'ouverture du dispositif hivernal. »

Dès le mois d'octobre, ce dossier a été repris en main: des réflexions autour du fonctionnement de la PILS ont été menées (accès, lisibilité, public, traduction, etc.) et ont abouti à une première version de l'outil. Rapidement, les premiers acteurs (qui avaient donné leur accord verbal début 2011) ont été rencontrés pour présenter le fonctionnement technique de la PILS, puis pour obtenir un login et un mot de passe.

Le principe de fonctionnement de la PILS est simple. Une fois que l'on s'est vu attribué un mot de passe et un login, on peut y intégrer des textes plus ou moins longs, comprenant un titre et un sous-titre. Ce texte est signé de l'institution à laquelle on appartient. Une fois validé, il est automatiquement généré sur la page PILS de la Strada (également repris dans les *News* pour le moment). Tous les ajouts, changements, transformations sont automatiquement envoyés sur la boîte mail de R. Liagre.

Le changement majeur avec la rubrique *News* est que la Strada ouvre son portail à d'autres utilisateurs qui peuvent, dès lors, informer le secteur et le reste du public (*lato sensu*) des informations importantes concernant la période hivernale (e.g. ouverture d'une extension hivernale par le Samusocial, ouverture des gares la nuit par la SNCB, présence de population dans une commune signalée par la Croix-Rouge, etc.).

Un tutoriel expliquant la manière dont on rédige et enregistre des textes a été produit dans les deux langues, ainsi qu'un court memo (FR et NL également) permettant aux personnes intéressées (envoyé au secteur au sens très large) de recevoir régulièrement les informations de la PILS via son fil RSS. Ces documents ont été envoyés à de nombreux acteurs (du secteur sans abri ou autres).

Fin 2011, les premiers inscrits sont le Samusocial, la Croix-Rouge, Diogènes, SNCB, Médecins du Monde, le centre Ariane et Pierre d'Angle.

Il est prévu que ces acteurs n'aient plus à être « relancés » par la Strada et qu'ils s'autonomisent, après un premier hiver de fonctionnement, à l'issue duquel la PILS sera d'ailleurs évaluée grâce à un questionnaire envoyé tous azimuts.

Plus encore que les news, l'outil PILS a permis de fédérer l'information autour de l'hiver. Entre le 25 octobre et la fin 2011, une trentaine d'informations bilingues concernant l'hiver ont été postées.

- **L'accueil de jour**

Les responsables de sept services d'accueil de jour pour sans-abri ont été rencontrés individuellement, afin de cerner leurs difficultés et d'envisager les possibilités pour une possible amélioration de l'accueil en journée. Les problèmes sont plus ou moins communs à tous ces services (surpopulation, bâtiments exigus, personnels salariés peu nombreux, bénévoles supplémentaires difficilement mobilisables).

Une rencontre entre les services d'accueil de nuit et ceux de jour est prévue pour le début 2012, afin de saisir les difficultés et enjeux communs, de discuter des idées émergentes pour essayer de coordonner toutes les parties de manière à trouver une cohérence jour/nuit dans le cadre du dispositif hivernal bruxellois.

Parallèlement, les CPAS, communes, religieux d'obédiences diverses, Centres d'Aide aux Personnes (CAP) et Centres d'Action Sociale Globale (CASG) ont été contactés pour connaître leur possibilité en matière d'accueil de jour pour les sans-abri.

Une première rencontre a eu lieu avec les CAP, lors de laquelle nous avons présenté le fonctionnement et le déroulement du dispositif hivernal.

- **Activités diverses**

Participation aux diverses réunions concernant l'hiver:

- Centre fédéral de crise réunissant les "experts" de l'aide aux sans-abri susceptibles d'agir et/ou de proposer des moyens en cas de crise
- Samusocial (présentation de leur dispositif hivernal, des bâtiments, des équipes, bilans mensuels, etc.)
- contacts avec les journalistes
- etc.

Perspectives pour 2012

- coordination accueil de jour/accueil de nuit en hiver (suite et fin)
- évaluation du dispositif hivernal 2011/2012:
 - définition des objectifs de l'évaluation (mesure efficacité, efficience), de son utilisation
 - évaluation participative avec les acteurs du dispositif hivernal
- effectuer un bilan du suivi des différentes recommandations des rapports de la Strada, de Diogènes et du Samusocial
- veiller au bon fonctionnement et à l'amélioration de la PILS 0.0 ☞ pour une PILS 1.0
- procéder à l'évaluation de la PILS 0.0
- proposer un plan de mise à l'abri en situation de crise.

ESPACE DE PAROLE

1. Origine

Nous rappelons très brièvement que ce projet s'insère dans le cadre des propositions qui se dégagent du rapport final de l'étude réalisée par le Germe-ULB sous la direction du professeur Andrea Réa et commanditée par la COCOM sur «La Problématique sans-abri en Région de Bruxelles-Capitale » (2000).

2. Une reformulation des objectifs

Les discussions menées autour des Espaces de parole lors de l'Assemblée générale ont amené la Strada à redéfinir les objectifs de ceux-ci.

Les Espaces de parole sont des lieux où se rencontrent différents acteurs: personnes sans-abri, anciens sans-abri, personnes fréquentant des services d'aide sociale, professionnels de ces services, militants, bénévoles, étudiants, chercheurs, ... Lors de ces rencontres, la parole est donnée aux acteurs afin qu'ils puissent exprimer librement leur point de vue et entendre ceux des autres sur des thèmes touchant les politiques dont ils sont l'objet.

Les Espaces de parole sont destinés à alimenter la réflexion de la concertation régionale, des acteurs du secteur ou de secteurs proches. En ce sens, les Espaces de parole ne sont pas un objectif en soi, mais plutôt un **outil, transversal**, pour atteindre les **objectifs généraux de la Strada**: rôles d'observatoire, d'amélioration de la cohérence dans le secteur et dans les politiques d'aide aux sans-abri et de point d'information. Les Espaces de parole organisés par *la Strada* co-existent à côté d'autres Espaces de parole dans des institutions.

Les Espaces de parole sont un outil de la Strada pour atteindre les **objectifs spécifiques** suivants:

- être en contact avec le terrain: personnes sans abri et autres;
- obtenir des infos (ex. pré-enquête au dénombrement);
- tester et faire valider les idées (hypothèses), projets en développement (ex. plan), Manifeste;

- alimenter la réflexion: pour le dispositif hivernal, le dénombrement et le plan "Sans-abri? des adresses?", les Espaces de parole ont été source d'informations pour la Strada.

3. *Calendrier 2011*

Nous avons présenté le calendrier 2011 sous forme de folder de présentation, une carte de visite (voir annexe).

Pourquoi établir et publier un calendrier? Les réunions s'organisent alternativement dans trois lieux différents. Le calendrier met en évidence une forme de lien, de suite bienvenue alors que le monde des personnes vivant sans chez soi est par nature fragmenté.

Un mail d'invitation envoyé à environ 300 personnes et institutions est envoyé préalablement à chaque réunion avec une affiche en PDF, que l'on retrouve simultanément sur le site.

4. *Les thèmes et participation mensuels*

04/02: « **Créer un journal ?** ». L'idée de rassembler le matériel, témoignages des Espaces de parole 2010 fait flop. Plumes & arguments sera produit plus tard plutôt à destination des professionnels plutôt que journal grand public, style METRO. 8 usagers.

11/02: « **Le besoin de sécurité** ». Présentation d'Herscham. Une militante amène 3 personnes séjournant à la gare centrale. Parmi les usagers un seul connaît Herscham. Deux assistants sociaux d'hôpitaux du réseau public IRIS ont été « envoyées par leur responsable » pour rencontrer Herscham. 18 usagers

15/03: « **Hiver à la rue, un espace de parole pour prendre la température de la situation** ». Dans le cadre des deux rapports (Strada et Diogènes). 5 usagers. Une réunion prévue un mois plus tard, en gare.

11/04: Un atelier de terrain dans le cadre du Congrès international d'Ensact. 2 présentations " **Giving the word to homeless people**" et " **Het woord nemen. Espace de parole**" suivi d'un espace de parole « **L'espérance et l'expérience d'Europe** ». Un seul usager. Les usagers de la Consigne n'avaient pas été invités par les responsables du lieu pensant qu'on ne mélange pas les publics ! L'atelier se déroulant au 3^e étage !

15/04: gare centrale: « **Le printemps à la rue** » « Après la fermeture du dispositif hivernal, que deviennent les personnes qui y étaient hébergées? ». Diverses questions sous-tendent cette interrogation: Quelles solutions alternatives ont-elles pu trouver ? Où dorment-elles à présent ? Quel regard est porté par les habitants de la rue sur la fin du dispositif hivernal ? Quelles recommandations pourraient être relayées ? ». Un seul usager, malgré le racolage d'une vingtaine d'usagers aux abords de la gare à ce moment. En collaboration avec Hope in Station et Diogènes.

05 et 06/05: Rencontres « **Mondes précaires** » usagers/travailleurs organisée par la ligue santé mentale. Malgré un courrier adressé à dix travailleurs pour faire le relais, aucun participant de l'espace de parole n'est venu. 80 usagers inscrits (60 présents) sur 250 personnes. Présence de facilitateurs ce qui me donne l'idée d'un groupe d'accompagnement de l'espace de parole reprenant cette nomination.

17/06: « Que déposez-vous auprès des travailleurs sociaux ? De la fatigue ? des réussites ? de l'angoisse ? des tracas ? des projets ? des papiers ? des silences ? Le service "Nulle part ailleurs" interroge son public sur deux projets: les consignes et la soupe... ». 8 usagers.

13/09: « **Que signifie "C'est la rentrée" pour celui qui vit sans chez soi ?** ». 5 usagers.

14/10: « **Au réveil ce matin, j'ai ouvert les yeux et j'ai pensé...** » Un usager de la Consigne s'était mis en danger sur le boulevard en réclamant qu'on l'accompagne au service des réfugiés (CGRA). Un rendez-vous a été organisé avec un travailleur pour l'accompagner mais l'usager n'est jamais venu. Décalage, désespoir, impuissance professionnelle. 8 usagers.

18/11: « **Le Manifeste et vous** ». Un collectif est allé à la rencontre de personnes sans abri à l'occasion « *d'une permanence politique pour SDF sous forme d'une manifestation mensuelle et statique, tous les 15 du mois, du 15 février au 15 mai 2011, place de l'Albertine, près de la gare Centrale. Ces permanences politiques sont l'occasion de récolter les revendications des SDF et l'idée germe d'éditer un livre les rassemblant toutes, d'autant que les SDF sont plus loquaces en tête-à-tête que disposés à se déplacer pour (se) manifester* ». 7 usagers. Beaucoup de professionnels et de militants, de chercheurs.

29/11: **Causerie éducative sur le thème du SIDA** (avec NPA et Sepsud, dans le cadre de la journée mondiale du Sida) 12 usagers.

13/12: « **La peau** », réunion-atelier. Thème sollicité par Muriel, responsable de JST. Suite au fait que des usagers « lui parlent de leur peau »... Casser un peu les codes de la réunion. Travail avec un dessinateur (asbl La ruelle) 17 usagers

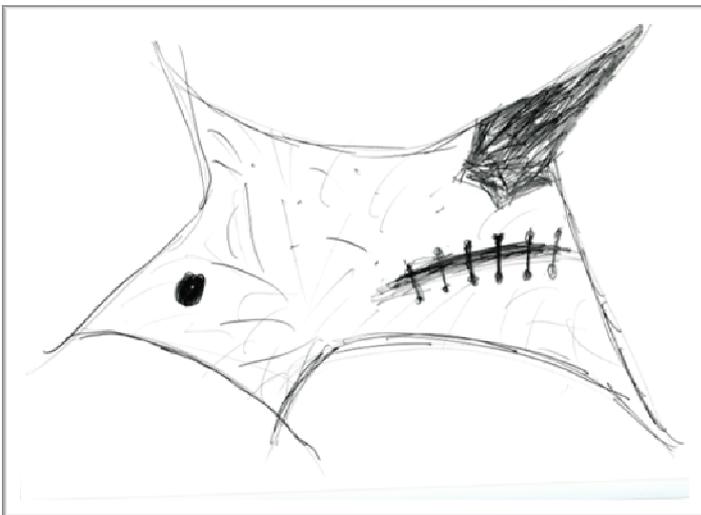


Figure 1. Dessin d'un participant au terme de la réunion sur la peau

5. Une fonction de lien

Les 11 réunions ont donc, au total, regroupé 90 usagers qui amènent des problématiques personnelles ou collectives. Le dialogue s'organise avec des travailleurs ou des responsables de services, une trentaine au cours de l'année 2011: Asile de nuit, Bravvo (travailleurs de rue Bruxelles), Consigne article 23, Collectif du Gésù, Diogènes, Dune, Espace social, Front commun des SDF, Herscham (Police B-XL), Home Baudouin, Hope in Station (SNCB), Infirmiers de rue, Jamais sans toit, La ruelle, Maraude St-Josse, Nulle Part Ailleurs, Observatoire santé & social, Opération Thermos, Petits Riens, Samusocial, Service social hôpitaux Iris-Sud, Sos Jeunes, Travailleurs de rue St-Gilles, Collectif Manifestement, FEANTSA, Ligue bruxelloise francophone de santé mentale,... et quelques oubliés...

D'autres ont été conviés et ont participé: étudiants en formation d'éducateur, d'assistant social et sociologie, chercheurs en santé publique, sociologie (FUSL, ULB, UCL & ULg), en géographie, professeur de philo, thérapeutes familiales, écrivain, journaliste, artistes...

6. Evaluation

En décembre, nous avons réuni les responsables des trois centres qui accueillent les Espaces de parole pour en faire une évaluation. Plusieurs éléments ressortent de celle-ci:

- La première demande de leur part est d'augmenter la fréquence des réunions dans un même lieu. Vu le temps de travail imparti, cela a pu être partiellement rencontré (5 réunions à JST et NPA sont prévues en 2012). Mais cela ne rend pas possible la diversification des lieux de rencontre.
- Nous avons proposé aux responsables qu'à terme, ils animent eux-mêmes les rencontres (avec un accompagnement de notre part) mais ils préféreraient la formule actuelle dont ils apprécient la qualité d'animation (externe).
- Le choix des thèmes pourrait être plus adapté aux lieux et leur public spécifique.
- Il a été décidé de réaliser un sondage auprès des usagers qui fréquentent ou non l'espace de parole afin de recueillir leur avis.

Ces éléments ont orienté le calendrier et le contenu de ce qui est proposé en 2012.

Perspectives pour 2012

➤ Le comité de pilotage

Le comité de pilotage n'existe toujours pas et il convient d'y remédier rapidement.

➤ L'espace de parole colporte...

En 2012, treize réunions sont organisées dans trois lieux d'accueil de jour du secteur sans abri. Nous continuerons à diversifier les modalités de rencontre.

➤ L'espace de parole propage...

Le second projet est spécifique et complètement neuf. Il se tiendra cet été au centre d'hébergement d'urgence du Samusocial en collaboration avec celui-ci. Intitulé "*La souffrance ne part pas en vacances*" ce sera un essai d'atelier interactif. Plutôt que de les convier autour d'une table, nous échangerons lors de quatre rencontres en utilisant l'espace, les corps et l'imprévu.

➤ L'espace de parole ébruite...

Le troisième projet tentera de rassembler le secteur. Dans l'idée de "réunir & concerter" nous organisons une journée en invitant:

- des personnes qui se trouvent dans diverses situations d'exclusion liée au logement, selon la typologie ETHOS (pour en noter l'hétérogénéité)
- des travailleurs et responsables de services publics et associatifs
- des élus locaux et régionaux

sur le thème: "*Parole donnée, parole perdue ?*"

C'est le lundi 1^e octobre 2012, c'est la journée mondiale de l'habitat !

➤ Module de formation

Nous allons évaluer la pertinence d'un module de formation pour l'organisation et le soutien d'espace de parole dans des institutions du secteur sans-abri (besoins et formules y répondant).

GROUPE DE TRAVAIL "ESPACES PUBLICS"

Ce groupe de travail est né du constat de départ suivant:

A Bruxelles, comme dans d'autres grandes villes, vivre sans abri est la réalité quotidienne éprouvante de personnes aux profils, aux parcours et aux situations diversifiés.

Les gares de train, les stations de métro, les parcs, ... sont autant de lieux où certaines de ces personnes échouent. Ces espaces et les difficultés de cohabitation qui y sont rencontrés ont une série de caractéristiques communes.

La Strada veut rechercher avec les différents opérateurs sur le terrain, les conditions qui facilitent la cohabitation et le respect de chacun.

L'objectif du groupe de travail "Espaces publics" est de partager les connaissances entre les différents services qui sont confrontés à des problématiques communes liées à la présence de personnes sans-abri dans leurs espaces (semi-) publics.

Il s'agit plus spécifiquement de:

- réaliser un état des lieux des difficultés rencontrées sur le terrain et des réponses apportées (échecs et succès)
- partager des infos/ bonnes pratiques et méthodes d'évaluation
- parvenir à des recommandations, sous forme d'un document
- faire un feedback et des recommandations éventuelles à la concertation régionale.

Une première réunion a eu lieu en novembre. Les représentants de la SNCB, la STIB, l'IBGE étaient présents (de Lijn se joindra aux prochaines réunions). Un premier état des lieux a été réalisé.

Perspectives pour 2012

- Poursuivre l'état des lieux des difficultés rencontrées et des bonnes pratiques
- A un stade plus avancé, élargir éventuellement à des séances spéciales avec:
 - services de sécurité internes
 - services de police
 - services de surveillance privée
 - services de rue communaux (Bravvo ea) ou associatifs.

ASILE ET MIGRATIONS

Bien que ces sujets soient cruciaux dans l'évolution des réalités de terrain auxquelles le secteur de l'aide aux personnes sans abri est confronté, nous n'avons pas vraiment pu réaliser de grandes avancées. Suite à une question posée au Regio-Overleg, nous avons organisé une réunion pour voir comment progresser dans ce domaine. La proposition y a été faite par un représentant du Meeting (service d'accueil de jour pour personnes avec un statut de séjour précaire) de réaliser un document reprenant les droits des personnes en fonction des documents de séjour dont dispose la personne. Ceci pour deux raisons: 1. veiller à une bonne information des travailleurs sociaux qui ne sont pas spécialisés dans ce domaine mais qui sont cependant régulièrement confrontés à ces 'nouveaux' publics et veiller ainsi à ce que les personnes soient mieux aidées et surtout éviter qu'ils ne passent à côté de leurs droits ; 2. renforcer les liens entre les deux secteurs qui dans la pratique brassent des publics qui se mélangent, malgré leurs histoires fort différentes. C'est dans le même ordre d'idée que nous prévoyons de réserver un espace sur les prochains plans 'sans abri ? Des adresses' que nous éditerons, permettant aux travailleurs/services sociaux d'y laisser leurs

coordonnées et favorisant ainsi, nous l'espérons, un travail multidisciplinaire.

Nous tenterons donc de renforcer l'année prochaine les collaborations entre ces différents secteurs tout en continuant d'insister sur les réalités différentes et par conséquent la nécessité d'offrir des réponses différentes pour les différents publics.

3. Diffusion d'informations

– Site internet et PILS

Le site internet de la Strada www.lstb.be est régulièrement mis à jour, dans les deux langues. Nous y transmettons toute information utile aux professionnels, particuliers ou encore responsables politiques. Une plateforme informative dédiée à l'hiver a été mise sur pied cette année (voir le paragraphe "Hiver" p.10)

– Plans "sans-abri? des adresses"

Depuis 2009, *la Strada* publie et distribue le dépliant « sans abri ? des adresses ». Ce plan est avant tout un outil favorisant l'interaction avec les personnes sans-abri et s'adresse en premier lieu aux personnes sans abri elles-mêmes, ainsi qu'aux travailleurs sociaux ne disposant pas d'ordinateur (travailleurs de rue, maraudes, etc.). En 2011, plus de 24000 plans ont été envoyés à près de 300 services et associations différentes.

– Contacts et demandes d'infos

Nous recevons beaucoup de demandes d'informations de la part de particuliers, de personnes sans abri, de professionnels du secteur sans abri et autres secteurs, d'étudiants, ... Les demandes sont variées: recherche d'aide pour un proche devenu sans-abri, recherche de stage, de bénévolat, d'informations sur l'un ou l'autre service, dons de matériel etc. Nous tentons au mieux de répondre à ces demandes en dirigeant les personnes vers les informations disponibles sur le site de la Strada ou en les orientant vers les services concernés.

Nous avons également rencontré différents intervenants du secteur soucieux d'échanger leurs avis et point de vue, tels que: les promoteurs du projet DoucheFlux, le collectif des morts de la rue, le Comité de la Samaritaine, Bij Ons, Front SDF, STIB, Samusocial, Diogènes, Meeting, Hobo, Het Anker, Opération thermos, San'Egidio, Samaritains, Herscham, La Fontaine...

Dans le cadre de la présence de familles Roms avec enfants, Place Gaucheret diverses rencontres et échanges ont eu lieu avec le Soleil du Nord et Nulle part ailleurs, la maraude de St-Josse, MSF, Les petits Samourais et Sos-jeunes.

4. Partenariats, mandats

HOPE (HOMELESS PEOPLE) IN STATIONS

La Strada est un des 4 partenaires belges de ce projet européen auquel participent plusieurs gouvernements européens et sociétés nationales de chemin de fer. Ce projet est soutenu par la Commission européenne à l'initiative de l'organisation française ANSA (l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives).

Pour la Belgique, c'est la gare centrale de Bruxelles qui a été sélectionnée, avec comme partenaires nationaux la SNCB, le SPP Intégration Sociale, le cabinet du Secrétaire d'Etat à l'Intégration Sociale et la Lutte contre la pauvreté, ainsi que *la Strada*.

L'engagement de *la Strada* dans ce projet, s'inscrit dans le travail précédemment entamé avec la SNCB et une série de services opérant dans ou autour des trois grandes gares bruxelloises en vue de mieux répondre aux réalités de terrain vécues par les personnes sans abri. Les gares sont des lieux de vie importants pour de nombreuses personnes sans abri (comme confirmé par les résultats des deux dénombrements de personnes sans abri effectués en 2008 et 2010) où elles côtoient différents types de services et de personnes.

En investissant dans ce projet, nous voulons surtout démontrer qu'il est possible, à travers divers mécanismes de concertation de faire en sorte que les réalités de terrain soient mieux perçues par un maximum d'intervenants. Ceci génère de meilleures collaborations et donc à terme une meilleure aide aux personnes sans abri, plus efficace que le harcèlement pur et simple et sans générer pour autant un appel d'air.

La référente sociale – comme personne ressource en matière de sans-abrisme – pour l'ensemble des personnes et intervenants en gare, est pour la Strada le pilier principal de tout ce projet. Notre travail a essentiellement consisté à venir en appui à cette personne (en termes d'informations, de contacts ...).

Le deuxième axe important de ce projet était celui de l'évaluation sous le label "expérimentation sociale". Elle prévoyait des prises d'info avant/après auprès des services sociaux (essentiellement sur leurs collaborations), des agents ayant suivi la formation, des stakeholders et des personnes sans abri. En pratique, vu la difficulté de faire passer des questionnaires fermés aux personnes sans abri, et a fortiori de réinterroger les mêmes personnes un an après, le volet "après" a été abandonné.

Les évaluations qualitatives du travail du référent social sont en général très bonnes. Les évaluations des agents formés sont aussi très positives en termes de ressources accessibles et d'attitude envers les personnes sans abri.

Enfin, la (in)formation reste un des éléments clé pour déconstruire les a priori qui rendent plus difficiles les collaborations et les changements sur le terrain.

Concrètement, ce projet a permis d'avoir des contacts plus réguliers et faciles entre toute une série d'intervenants. La référente sociale a été amenée à travailler sur des dossiers aussi divers que les travaux dans le couloir de la gare centrale et les distributions de repas qui y ont lieu, l'ouverture des gares par temps froid, les projets de douches et de consignes dans ou aux alentours des gares, les problèmes de voisinage avec des commerces aux abords des gares, etc.

Dans chacun de ces dossiers, nous pensons que les différents intervenants auraient eu bien plus de mal à se rencontrer et à se comprendre sans la présence de la référente sociale.

Nous plaiderons donc à l'avenir pour le maintien d'une fonction comme celle de la référente sociale au sein de la SNCB, comme personne relais interne et externe. En Région Bruxelloise, nous aimerions que ce poste puisse couvrir les 3 grandes gares et être si possible soutenu par un expert de vécu.

CONSEIL CONSULTATIF

Le Conseil consultatif bi-communautaire de l'aide aux personnes s'est réuni à nombreuses reprises,

surtout si on tient compte également des réunions engendrées par deux groupes de travail. Nous avons été amenés à travailler essentiellement autour du projet d'ordonnance cadre ainsi que dans le cadre d'un groupe de travail qui se penche sur l'adresse de référence. Nous avons également participé aux réunions plénières de la section aide aux personnes. Dans la mesure de nos possibilités, nous nous sommes investis dans l'ensemble de ces dossiers mais espérons à terme représenter un apport plus spécifique et mieux préparé. Il serait également intéressant de voir comment mieux articuler le travail réalisé au Conseil consultatif et celui de la concertation régionale.

« LA MAJORITÉ UN PASSAGE REDOUTÉ »

La Strada est sollicitée pour participer au comité d'accompagnement du projet de recherche « La majorité un passage redouté » à l'initiative de l'AMO SOS Jeunes-Quartier Libre et du PPP Abaka (décret 1991 de l'aide à la jeunesse en FWB).

La recherche souhaite la mise en place d'une méthodologie de travail en vue d'élaborer des réponses concrètes et innovantes en vue d'un accompagnement adapté aux jeunes de 17-25 ans qui se trouvent en situation de grande précarité sociale et économique.

Une anthropologue est engagée début 2012 en vue de coordonner l'ensemble des travaux, grâce à une subvention de la COCOM. Via l'Observatoire de la santé et du social et la Strada, la recherche pourra trouver des relais utiles pour la diffusion et l'exploitation de conclusions dans le secteur.

LE RÉSEAU NOMADE

Celui-ci est piloté par l'asbl Dune. Au départ d'une invitation sur le travail en réseau, l'espace de parole a été sollicité et a participé à l'élaboration d'un nouveau partenariat de réseau-santé COCOF soutenant la participation des usagers à leurs processus de soins. Il souhaite regrouper: Dune, Alias, Diogènes, Infor-drogues, La maraude de St-Josse, l'Autre "lieu", Babel, le réseau Hépatite C, Jeugd en Stad.

LE RÉSEAU SMES

Tout comme le SMES, le Centre d'appui est par définition amené à travailler l'intersectorialité. Que ce soit pour réfléchir et agir sur les flux entrants ou sortants ou tout simplement pour améliorer l'aide proposée aux personnes sans abri, le secteur de la santé mentale est un partenaire incontournable. Il faut pourtant bien reconnaître que jusqu'ici ce travail n'a pas été fort développé par la Strada, en dehors de la participation du SMES à la Concertation régionale ou de la participation commune à certains groupes de travail (notamment celui sur les SHNA.) Nous voulons renforcer ce travail l'année prochaine, en participant à un des groupes de pilotage au sein de ce réseau. Par ailleurs, nous pensons qu'à terme des liens pourraient être tissés entre le travail réalisé dans le cadre du projet passerelle et le secteur de la santé mentale.

5. Rencontre du secteur, interventions à des congrès, colloques, journées d'études

ACTIVITÉS EXTERNES: RÉUNIONS, LIEUX DE CONCERTATION

- Regio-overleg: la plate-forme néerlandophone de services travaillant avec des personnes sans abri à Bruxelles
- Plate-forme organisée par la zone de police Bruxelles-Ixelles: une réunion a eu lieu fin d'année, afin de reprendre contact et déterminer le calendrier des futures réunions

PARTICIPATION À DES COLLOQUES OU ATELIERS:

- En tant qu'intervenant:

Avril	Atelier international sur la participation dans le cadre du Congrès ENSACT à Bruxelles
Mai	Débat du CBCS & FCSS, "Quand les pauvres font de la politique" Séminaire de psychanalyse ULB, "L'accompagnement psycho-social de personnes sans domicile"
Juin	Colloque sur l'évaluation du dispositif hivernal Journée d'étude organisée par le CAW Archipel "Ben jij voldoende betrouwbaar om te vertrouwen"
Septembre	Université d'été de MSF, "Les fonctions du témoignage" Débat public du rapport "Vivre sans chez soi" (cahier thématique du rapport pauvreté 2010) Présentation des recommandations politiques du jury de la Conférence européenne de consensus sur le sans-abrisme organisé par le SPP Intégration sociale
Octobre	Atelier sur l'animation de groupe d'utilisateurs (dans le cadre de la semaine sans abri) avec extraits vidéo
Novembre	Atelier "Souffrances sociale et psychique, comment soutenir les intervenants ? 50 ans d'Espace social Télé-service"

- En tant que participant:

Mars	Congrès SMES-EU à Bucarest Jean Furtos, au Service de Santé Mentale le Méridien
Mai	Rencontre "Mondes précaires" (LBSM)
Mars, avril	Cliniques de concertation d'X
Octobre	Anniversaire du relais social de Charleroi Semaine du secteur bruxellois de l'aide aux sans-abri
Octobre- nov.	Séminaires de formation à la clinique de concertation
Novembre	Colloque du CRAcs

B. Aide sociale aux justiciables

Introduction

A Bruxelles, l'aide sociale aux justiciables est assurée par huit services agréés par quatre autorités compétentes distinctes et exerçant dans le cadre de trois protocoles d'accord avec le fédéral. Un important travail de coordination doit donc être mené.

Le Collège réuni a mis sur pied, en 2005, un Comité de concertation « aide sociale aux justiciables », qui rassemble des représentants des quatre autorités compétentes, de leurs administrations respectives et des services agréés. Il a pour mission d'organiser une concertation permanente entre toutes les parties concernées, d'appuyer et de favoriser la coopération au niveau du terrain et enfin, de donner des avis aux autorités compétentes quant aux politiques menées et à mener dans ce secteur. L'administration pénitentiaire est également invitée à suivre les travaux du Comité.

Fin 2005, sur proposition de ce Comité et des ministres COCOM de l'Aide aux Personnes, le Collège réuni avait chargé l'ULB et la VUB de réaliser une étude proposant, d'une part, un état des lieux de l'aide sociale aux justiciables à Bruxelles (détenus et ex-détenus) et, d'autre part, les missions, visions et lignes de force d'un futur plan stratégique bruxellois. Cette recherche a mis en évidence une série de dysfonctionnements dans l'organisation de l'aide aux détenus au sein des établissements pénitentiaires bruxellois.

Afin d'améliorer le fonctionnement de l'aide sociale dispensée aux (ex-)détenus, les chercheurs ont émis une série de recommandations:

- la mise à disposition d'informations écrites sur les services externes;
- l'élaboration d'une vision, d'une mission et d'un but communs, partagés par l'ensemble des services internes et externes aux prisons;
- l'élaboration d'un accord de coopération unique pour Bruxelles, amené à remplacer les différents accords actuels, trop nombreux, dépassés et méconnus;
- la création dans chaque prison d'un organe de concertation permanent et rassemblant acteurs internes et externes;
- le renforcement de la collaboration avec les maisons de justice;
- le développement par le Comité de concertation mis en place par la COCOM d'une meilleure collaboration entre les services;
- le regroupement à moyen terme des cinq services agréés par la COCOM dans un seul et même service;
- la préparation des services à l'entrée en vigueur de la loi de principes.

Répondant aux recommandations de cette étude, le Collège réuni de la COCOM a adopté le 3 juillet 2008 un « Plan stratégique relatif à l'aide aux justiciables dans la Région de Bruxelles-Capitale » qui, afin de pallier au manque de coordination et de proposer une offre intégrée d'aide et de services, créé ou renforce trois structures assurant chacune des missions de coordination à différents niveaux:

1. un intercabinet permanent pour la coordination entre le fédéral et les entités fédérées compétentes à Bruxelles chargé de préparer la Conférence interministérielle annuelle;

2. un Comité de concertation pour la coordination entre ces entités;
3. un poste de coordinateur des services bicommunautaires d'aide sociale aux justiciables permettant, entre autres, d'inciter la collaboration entre les différents services agréés.

1. Structures de coordination

UNE CONFÉRENCE INTERMINISTÉRIELLE DE L'AIDE AUX JUSTICIALES SUR BRUXELLES

Celle-ci a eu lieu le 5 mai 2011 et a pris diverses décisions sur base des recommandations émises par les groupes de travail dans le courant de l'année 2010 ; les réalisations décrites ci-dessous visent à la concrétisation de ces décisions.

UN COMITÉ DE CONCERTATION RELATIVE À L'AIDE AUX JUSTICIALES SUR BRUXELLES

Ce comité, créé par Arrêté ministériel du 27 mars 2006 (MB 4/5/2006), vise à réunir les autorités compétentes en matière d'aide aux justiciables sur le territoire de Bruxelles, leurs administrations et les services agréés par ces autorités en vue d'établir une politique de concertation en la matière. Ce comité s'est réuni 10 fois dans le courant de l'année 2011.

La coordinatrice s'occupe de l'organisation de ces réunions, des invitations, fixe l'ordre du jour et rédige les procès-verbaux de celles-ci. Trimestriellement, des membres du Cabinet de la Justice, la direction générale des établissements pénitentiaires et les directions locales y sont invités.

LE POSTE DE COORDINATEUR

Isabelle Etienne qui avait, durant l'année 2010, occupé le poste de coordinatrice COCOM ad interim en remplacement de Florence Dufaux, a été engagée définitivement à la Strada à partir du 1^{er} février 2011.

2. Réalisations

RÉALISATIONS ET ACTIVITÉS DE LA COORDINATION DES SERVICES D'AIDE AUX JUSTICIALES

- Mise à jour du descriptif du plan d'élaboration et de développement de la coordination COCOM.
- Organisation d'une journée de réflexion destinée au secteur et aux acteurs de terrain afin de leur permettre de proposer d'éventuelles adaptations ou modifications de l'Ordonnance relative aux centres et services de l'aide aux personnes du 7 novembre 2002 et ceci selon leurs besoins et leurs souhaits.
- Rédaction d'une note reprenant ces propositions à destination des autorités compétentes.
- Participation au groupe de travail consacré à la préparation d'un accord de coopération entre le Ministre de la Justice et les entités fédérées compétentes en Région de Bruxelles-Capitale.
- Travail préparatoire au « kit de sortie » : réflexion sur son mode de distribution et ses composants.
- Aménagement du bureau de la coordinatrice situé au sein de la prison de Saint-Gilles.

- Présence régulière dans les différentes prisons bruxelloises.
- Rôle de soutien aux services sur le terrain, recherche de solutions en cas de crise, sensibilisation et création de liens avec le personnel interne de la prison (agents, greffe, comptabilité), résolution de problèmes pratiques qui sont d'ailleurs nombreux en prison.
- Demande de réimpression de la brochure « la prison s'en sortir », gestion du stock et distribution.
- Participation à des journées d'études organisées par le secteur et rôle de représentation des services d'aide aux justiciables dans diverses réunions, groupes de travail organisés par diverses associations et fédérations.
- Rédaction d'un texte concernant les missions des communautés à insérer dans le ROI des établissements pénitentiaires.

INITIATIVES ET RÉALISATIONS COMMUNES DES COORDINATEURS DES COMMUNAUTÉS (COCOM, COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, COMMUNAUTÉ FLAMANDE ET AUTRES SERVICES) AVEC LE SOUTIEN DES DIRECTIONS DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

- Réunions de concertation au moins trimestrielles entre les directions et les coordinateurs et élaboration d'un schéma de concertation (voir annexe), participation à certaines réunions de gestion avec le personnel pénitentiaire.
- Organisation d'un speed-dating entre le Service psycho-social et les services externes, à la prison de Saint-Gilles, permettant à chacun des participants de se rencontrer et de se présenter succinctement.
- Rédaction d'un répertoire reprenant tous les services externes actifs dans les prisons bruxelloises : personnel et coordonnées et, diffusion de celui-ci.
- Elaboration d'un règlement interne pour l'utilisation des locaux à la prison de Saint-Gilles dans le cadre des cours et ateliers : celui-ci reprenant les lignes de conduite à suivre pour les professeurs, les animateurs et le personnel pénitentiaire ; ce règlement sera également proposé à la prison de Forest.
- Réalisation d'un sondage au sein de la prison de Berkendael dont les questions ciblaient principalement les domaines impartis aux Communautés : aide psycho-sociale, enseignement, culture, sport, santé et réinsertion professionnelle avec pour objectif d'obtenir une vue d'ensemble des besoins des détenues en matière d'aide psycho-sociale, de coordonner l'offre de services souhaitée et celle proposée actuellement, d'implanter et d'initier des partenariats en vue de répondre aux attentes et aux besoins des détenues.
- Elaboration d'une liste des cours dispensés par les communautés dans les prisons bruxelloises.
- Organisation de la « semaine de la Justice réparatrice » : durant celle-ci, ce thème a été abordé de différentes manières : des activités relatives au remboursement des parties civiles, à la médiation de dettes ou encore à la médiation auteurs-victimes ont été proposées aux détenus francophones et néerlandophones, mais également au personnel de la prison sous forme d'ateliers. Les affiches et les formulaires d'inscription ont été réalisés par les coordinateurs qui ont également pris en charge la gestion des listes des participants. Le personnel de différents services externes a collaboré en animant les divers ateliers.
- Organisation d'un spectacle d'improvisation par la Compagnie Ex-Pression dans les deux langues afin de terminer cette semaine de manière agréable pour tous les participants. Cette manifestation a remporté un vif succès et l'ambiance positive qui y a régné a été soulignée par la direction de la prison. En effet, une telle initiative n'avait plus été proposée dans les murs de la prison depuis une dizaine d'années. Sa réussite est de bon augure pour la réitération de tels projets.

- Mise en place, dans chaque aile de la prison de Saint-Gilles, de boîtes aux lettres destinées au courrier adressé spécifiquement aux services externes.
- Création de différents groupes de travail à la prison de Saint-Gilles : sport et justice réparatrice afin de réfléchir aux possibilités d'implanter ces activités de manière effective et régulière.
- Aménagement d'un local commun, mis à disposition par la prison de Forest dans le cellulaire, destiné aux coordinateurs avec matériel informatique.

TRANSVERSALITÉ ET COLLABORATION AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS

- En partenariat avec le Centre de documentation et de coordination sociales, une brochure d'informations pour les familles et les proches des détenus des prisons de Forest, Berkendael et Saint Gilles a été réalisée et publiée le 15 décembre 2011. Cette publication a pu voir le jour grâce à l'expérience du CDCS dans ce domaine mais aussi grâce aux connaissances et à l'expérience de tout le secteur de l'aide aux justiciables qui rencontre régulièrement les familles lors de leurs permanences « d'accueil familles » à la prison de Forest et dans le cadre de leurs missions. De nombreuses réunions préparatoires ont eu lieu afin d'échanger les connaissances de chacun.
- Dans le cadre du prochain rapport bruxellois sur l'état de pauvreté consacré à la précarité des jeunes adultes, l'Observatoire de la santé et du social a proposé au secteur de l'aide aux justiciables une collaboration afin de donner la parole aux jeunes adultes qui sont détenus pour pouvoir analyser les facteurs sociaux qui les ont conduit en prison et réfléchir à des solutions qui leur semblent réalisables. Pour ce faire, des groupes de parole seront organisés dans les trois prisons bruxelloises, animés par des travailleurs sociaux des services. De plus, des échanges sont prévus avec ces mêmes travailleurs mais également avec des membres du service psycho-social des prisons. Un travail préparatoire a été effectué (appel de candidats au sein des services, réflexion sur les possibilités d'organisation, informations et autorisations auprès des directions des établissements). Les groupes de parole auront effectivement lieu en 2012.

Perspectives pour 2012

- Poursuite des travaux consacrés à l'élaboration d'un accord commun entre le fédéral et les entités fédérées
- Préparation de la prochaine Conférence interministérielle de l'aide aux justiciables et réinstauration des groupes de travail spécifiques sur Bruxelles afin de rédiger les recommandations
- Phase de constitution et de distribution du kit de sortie : contacts divers, commande des produits et discussion avec les différentes directions
- Préparation et finalisation de la troisième brochure destinée aux services connexes aux services d'aide aux justiciables (en collaboration avec le CDCS) ; amélioration du site existant et visibilité sur Bruxelles Social en ligne
- Réflexion sur la mise en place par les services d'une « cellule de sortie » : possibilité de rencontrer, à leur demande, les libérés au moment précis de leur libération
- Préparation d'une newsletter
- Poursuite du travail de coordination et de représentation du secteur.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES POUR 2012

Ce rapport d'activité n'est pas uniquement celui de la Strada. Il illustre que notre travail consiste avant toute chose à travailler avec de très nombreux autres, de mettre à disposition d'un maximum d'acteurs un maximum d'informations, de manière à démultiplier les collaborations sur le terrain, bien nécessaires pour affronter des réalités de terrain lourdes et complexes, pour lesquelles des solutions faciles n'existent (malheureusement) pas.

Pour qui en doutait encore, la lecture de ce rapport devrait faire apparaître que les défis sont nombreux. Tellement nombreux, qu'il faudra bien mettre des priorités.

En interne, nous désirons stabiliser l'équipe et renforcer la passerelle entre le travail réalisé avec le secteur de l'aide aux personnes sans abri et celui avec le secteur de l'aide aux justiciables.

Concernant l'aide aux personnes sans abri, nous souhaitons en 2012 mettre l'accent sur notre fonction d'observatoire et obtenir une vision plus précise de l'offre de services pour ces personnes en région Bruxelloise.

Le recueil central de données sera pour cela une aide précieuse qui sera élargie à l'habitat accompagné.

La note de politique générale de 2007 reste pour le Centre d'appui la base à développer pour améliorer l'aide aux personnes sans abri et parvenir à une véritable politique régionale en la matière, c'est-à-dire soutenue par l'ensemble des acteurs publics et associatifs, dépassant largement le secteur au sens strict. Autrement dit, notre travail de concertation pour faciliter et renforcer les collaborations entre différents secteurs, niveaux de pouvoir, ... demeure une mission primordiale.

Cette dernière remarque est certainement également valable pour l'aide aux justiciables, où le travail d'interface avec les nombreux intervenants aux différents niveaux porte ses fruits et sera poursuivi en 2012. Les implications se traduisent tant au niveau politique (travail d'élaboration d'un accord commun entre le fédéral et les entités fédérées et préparation de la prochaine Conférence interministérielle) qu'au niveau du terrain (mise en place de nouveaux outils tels que le kit de sortie et la brochure à destination des services connexes aux services d'aide aux justiciables).

ABRÉVIATIONS

ADIL	Allocations de déménagement, installation et d'interventions dans le loyer
A.M.A.	Association des Maisons d'Accueil et des Services d'aide aux sans-abri
ANSA	Agence Nouvelle des Solidarités Actives
AMO	Service d'aide en milieu ouvert
ATD Quart monde	« Agir Tous pour la Dignité » Quart monde
BIM	Brussels Instituut voor Milieubeheer
BWR	Brusselse Welzijnsraad
CA	Conseil d'Administration
CAW	Centrum voor Algemeen Welzijnswerk
CBCS	Centre bruxellois de coordination socio-politique
CCN	Centre de Communication Nord (Gare du Nord)
CDCS	Centre de Documentation et de Coordination Sociales
CIM	Conférence interministérielle
CIRE	Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Étrangers
COCOF	Commission communautaire francophone
COCOM	Commission communautaire commune
CPAS	Centre Public d'Aide Sociale
CRACs	Centre régional d'appui en cohésion sociale
FWB	Fédération Wallonie-Bruxelles
EP	Espace de parole
ETP	Equivalent temps plein
FCSS	Fédération des Centres de Service Social
Feantsa	Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri
FEDASIL	Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile
FUSL	Facultés Universitaires Saint-Louis
FWB	Fédération Wallonie Bruxelles
GGC	Gemeenschappelijke Gewestcommissie
GT	Groupe de travail
IBGE	Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (= Bruxelles environnement)
JST	Jamais sans toit
LBSM	Ligue Bruxelloise de Santé Mentale
MABO	Maisons d'accueil bruxelloises - Brusselse onthaalhuizen
MDM	Médecins du Monde
MIVB	Maatschappij voor Intercommunaal Vervoer Brussel
MSF	Médecins Sans Frontières
NMBS	Nationale Maatschappij voor Belgische Spoorwegen
NPA	Nulle Part Ailleurs
OCMW	Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn
POD	Programmatorische Overheidsdienst
PPP	Projet pédagogique particulier
RATP	Régie Autonome des Transports Parisiens
RBDH	Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat

SA	Sans-abri
SAW	Steunpunt Algemeen Welzijn
SHNA	Structures d'hébergement non agréées
SMES (SMES-B)	Santé mentale et exclusion sociale
SNCF	Société Nationale des Chemins de Fer
STIB	Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles
UCL	Université catholique de Louvain
ULB	Université libre de Bruxelles
ULg	Université libre de Liège
VG	Vlaamse gemeenschap
VGC	Vlaamse Gemeenschapscommissie
VIBH	Verhuis- en installatietoelage en bijdrage in het huurgeld
VTE	Voltijds equivalent
VUB	Vrije Universiteit Brussel

DATES DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2011, le Conseil d'administration de la Strada s'est réuni:

- le 17 janvier
- le 14 février
- le 21 mars
- le 26 avril
- le 3 mai
- le 27 juin
- le 19 septembre
- le 21 novembre
- le 13 décembre.

DATES DES RÉUNIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En 2011, l'Assemblée générale de la Strada s'est réunie:

- le 16 mai
- le 13 décembre (AG extraordinaire).

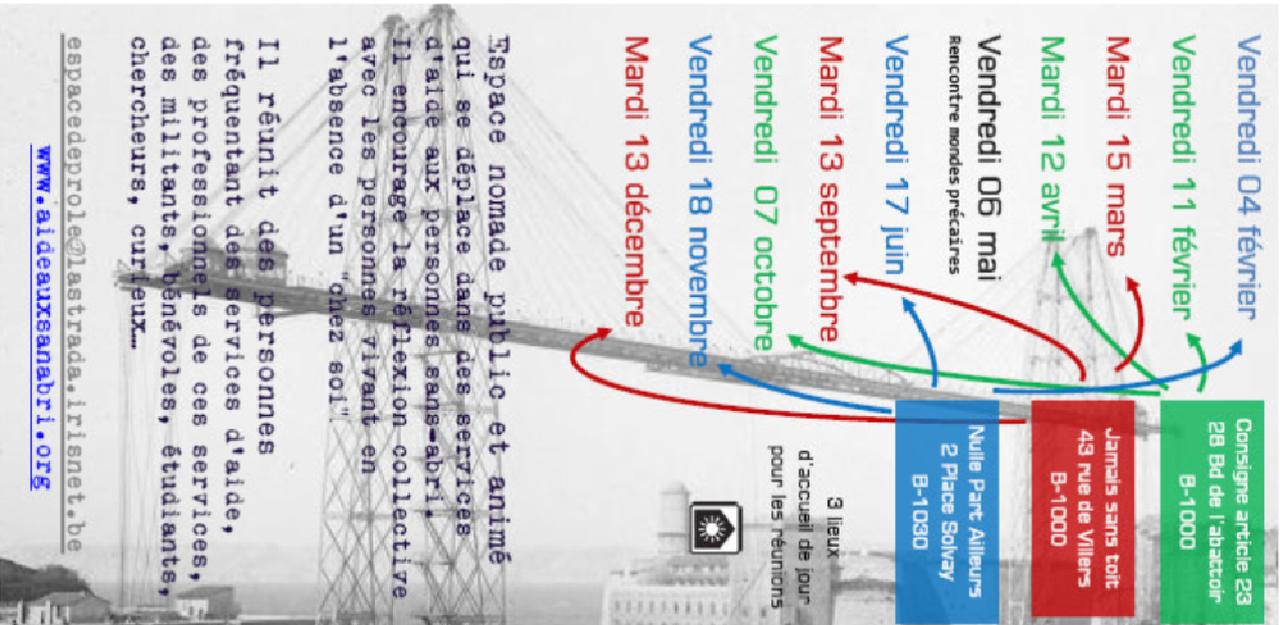
CALENDRIER DES ESPACES DE PAROLE 2011



↑
pont transbordeur du port de Marseille

la Strada
Steunpunt thuislozen/ zorg brussel
Centre d'appui au secteur bruxellois
d'aide aux personnes sans-abri

**L'espace de parole,
transbordeur en 2011**



Vendredi 04 février
28 Bd de l'abbator
B-1000

Vendredi 11 février
Jamais sans toit
43 rue de Villers
B-1000

Mardi 15 mars
Nulle Part Ailleurs
2 Place Solway
B-1030

Mardi 12 avril
Nulle Part Ailleurs
2 Place Solway
B-1030

Vendredi 06 mai
Rencontre mondes précaires

Vendredi 17 juin
Nulle Part Ailleurs
2 Place Solway
B-1030

Mardi 13 septembre
Nulle Part Ailleurs
2 Place Solway
B-1030

Vendredi 07 octobre
Nulle Part Ailleurs
2 Place Solway
B-1030

Vendredi 18 novembre
Nulle Part Ailleurs
2 Place Solway
B-1030

Mardi 13 décembre
Nulle Part Ailleurs
2 Place Solway
B-1030

3 lieux
d'accueil de jour
pour les réunions

Espace nomade public et animé
qui se déplace dans des services
d'aide aux personnes sans-abri.
Il encourage la réflexion collective
avec les personnes vivant en
l'absence d'un "chez soi".

Il réunit des personnes
fréquentant des services d'aide,
des professionnels de ces services,
des militants, bénévoles, étudiants,
chercheurs, curieux...

espacedeprole@lastrada.lrisnet.be
www.aideauxsansabri.org

SCHÉMA CONCERTATION COMMUNAUTÉS-JUSTICE

